

2014

Club Archéologique
SubAquatique du Val
d'Oise



[RAPPORT DE PROSPECTIONS ARCHEOLOGIQUES SUBAQUATIQUES A SAINT CLAIR SUR EPTE - 2014]

Sommaire

1. Autorisations	3
1.1. Autorisation d'accès au site	3
1.1. Autorisation de Prospection.....	4
2. Contexte géographique et écologique	6
2.1. La rivière de l'Epte.....	6
3. Contexte historique.....	7
3.1. La situation	7
3.2. Les sites archéologiques situés sur les communes de Guerny et de Saint Clair sur Epte.	8
3.2.1. Le château médiéval.....	8
3.2.2. Le tracé de la voie Paris-Rouen	9
3.3. Rappel des recherches de M. G. Leon	9
3.4. Rappel des fouilles subaquatiques menées par le CASAVO.....	9
3.4.1. Campagne 2011.....	9
3.4.2. Campagne 2012.....	10
3.4.3. Campagne 2013.....	10
3.4.4. Conclusions.....	12
4. Campagne de prospection 2014.....	12
4.1. Objectifs.....	12
4.2. Méthodologie	14
4.3. Moyens mis en œuvre	18
4.4. Prospection zone 1 – Pêcherie supposée.....	18
4.1. Prospection zone 2 – Aménagement anthropique non identifié (quai d'appontement ? pont ?)	24
4.1. Prospection zone 3 – Aménagement supposé de berge (Quai d'appontement ?).....	26
5. Projet 2015 A 2018 : «Usages liés à l'exploitation du cours d'eau de l'Epte sur les communes de Guerny (27) et de Saint Clair sur Epte (95) de l'époque gallo-romaine à l'époque médiévale ».....	28
5.1. Projet 1 : Fouilles sur la zone de pêche supposée (Zone 1)	28
5.2. Projet 2 : Prospection des aménagements non identifiés (Zone 2)	29
5.3. Projet 3 : Prospection et nettoyage des aménagements de berge supposés (Zone 3).	29
6. Conclusion	30
7. Bibliographie.....	31
8. Annexe 1 : Résumé de la traduction du procès entre le prieur et le seigneur de Saint-Clair	35



9.	Annexe 2 : Résultat datation C14 pieux prélevé sur la chaussée Jules César	36
10.	Annexe 3 : Relevé des pieux trouvés en Zone 1 (pêcherie supposée)	41

1. AUTORISATIONS

1.1. AUTORISATION D'ACCES AU SITE

Autorisation

Je soussigné, Madame Nicole Caucusse, autorise les membres du Club d'archéologie Subaquatique du Val d'Oise (Casavo), à traverser ma propriété pour les nécessités de leur travaux de recherches dans l'Epte, les samedis de Mai à Novembre 2014.

Fait à Saint Clair sur Epte, le 21 mars 2014



Indivision Benz
18 rue Calvin Enfer
95420 Wy dit joli Village
Tel : 01.34.67.06.19

Autorisation

Je soussigné, Joseph Benz de l'indivision Benz_18 rue Calvin Enfer 95420 Wy dit joli Village, autorise les membres du Club d'archéologie Subaquatique du Val d'Oise (Casavo), à stationner sur notre propriété pour les nécessités de leur travaux de recherches dans l'Epte, les samedis de Mai à Novembre 2014.

Toutefois, nous vous rappelons que tous préjudices subit sur nos parcelles ou par les animaux restera à votre charge.

Fait à Enfer, le 21 mars 2014



1.1. AUTORISATION DE PROSPECTION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA CULTURE

2014 N° 12

Préfecture de la région HAUTE-NORMANDIE

LE PREFET DE REGION

VU le Code du Patrimoine , Livre V, Titre III, section 1 portant réglementation des fouilles archéologiques

ARRETE

Article 1er :

Monsieur Benjamin CEINDRIAL est autorisé à procéder à une opération de **prospection et sondages**

à partir du 6 octobre au 31 décembre 2014

concernant en région **HAUTE-NORMANDIE**,

Département : Eure

Commune : GUERNY

Parcelle(s) : Le cours de la rivière Epte

Lieu-dit : Gué du Pré de la Ferme

Organisme de rattachement : Bénévole

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

A l'issue de l'opération le responsable scientifique de l'opération remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation et, en double exemplaire, un rapport accompagné des plans et coupes des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts. Dépôt du mobilier au Service régional de l'Archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

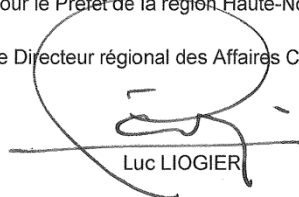
Néant.

Article 5 : Le Directeur Régional des Affaires Culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rouen, le 6 octobre 2014

Pour le Préfet de la Région Haute-Normandie

Le Directeur régional des Affaires Culturelles



Luc LIOGIER

Monsieur Benjamin CEINDRIAL
Club d'Archéologie subaquatique du Val d'Oise
17, Allée des Chevaliers
95120 ERMONT

COPIES A :

- | | | | |
|--|--|--------------------------------------|---|
| ☐ Intéressé (e) | ☐ Préfet de Région | ☐ Mairie(s) | ☐ Direction régionale des affaires culturelles |
| ☐ Organisme de rattachement | ☐ Préfet(s) du (des) département(s) concerné(s) | ☐ Gendarmerie | ☐ Sous-direction de l'archéologie |
| ☐ Propriétaire(s) du (des) terrain(s) | | | |

2. CONTEXTE GEOGRAPHIQUE ET ECOLOGIQUE

2.1. LA RIVIERE DE L'Epte

Située à l'extrême nord-ouest de l'Île-de-France, l'Epte marque la limite avec la Haute-Normandie et la Région Parisienne. Cette rivière sinueuse et rapide : 10 m³ à l'heure, d'une longueur de 113 kms est un affluent de la rive droite de la Seine. Elle coule dans le complexe du bassin parisien constitué d'un vaste plateau crayeux du Crétacé supérieur. La vallée de l'Epte est une large vallée encaissée, en forme de U. Elle est orientée Nord-Est/Sud-Ouest. La rivière est large d'environ 15 m, avec une profondeur de 0.5 à 3 m. Elle coule selon une pente relativement faible de 1 pour mille, avec une altitude passant de 38 à 11 m.

L'Epte est une rivière aux eaux alcalines, peu polluée s'écoulant sur des alluvions récentes et variées (argiles, sables, silex, tourbes) entre de vastes zones marécageuses, des boisements et des prairies humides en pâture.

Elle présente de ce fait un grand intérêt écologique par la présence d'une flore très importante et la présence de nombreuses espèces animales dont certaines sont protégées comme « l'Aguon de mercure » (variété de libellule).



Figure 1 : Aguon de mercure

Le milieu aquatique est très caractéristique des rivières de la région parisienne avec la présence de nombreux « herbiers à renoncules flottantes », nénuphars et d'une grande présence de mousses (*Fontinalis antipyretica*) sur les pierres et galets. Toutefois en période estivale la rivière subit des pics de développement d'algues duveteuses liés aux rejets de nitrates agricoles. Ce qui gêne entre autre le travail des fouilles subaquatiques.

Enfin le cours d'eau de l'Epte accueille de nombreuses espèces de poissons (truite fario, anguille, vairon, goujon, gardon....) dont certaines sont plus rares comme « le Chabot » et la « Lamproie de Planer », ainsi que la rare Écrevisse à pattes blanches. (Sources : NATURA 2000).

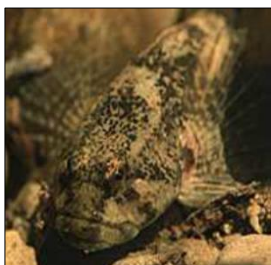


Figure 2 : Chabot



Figure 3 : Lamproie de Planer



Figure 4 : Ecrevisse à pattes blanches

Sur la carte IGN2 n°112E dressée au 1 : 25 000, au Nord-Ouest de l'agglomération de Saint-Clair sur l'Epte, l'Epte la rivière s'écoule entre deux pâtures, respectivement nommées en rive droite « Les marais de Guerny », et en rive gauche « Pré du Paradis » (ce pré est noté « pré de la ferme » sur le cadastre). L'Epte et ses multiples bras coulaient jadis au milieu d'une vaste zone marécageuse.

Celle-ci a été drainée et aménagée depuis le Moyen Age. Ces différents aménagements ont permis à partir de 1843 de faire place à des prairies à pâtures.

3. CONTEXTE HISTORIQUE

3.1. LA SITUATION

Le Vexin français et le Vexin normand sont des territoires riches en histoire. Dès le Néolithique, les hommes ont investi la campagne et ont laissé de nombreux monuments mégalithiques (dont l'allée couverte du Fayel à Saint-Clair-sur-Epte). Un réseau de villages se met en place à partir de l'époque gallo-romaine, et au moyen-âge, des châteaux et des églises apparaissent, comme en témoigne la densité de réseau de voies sur le territoire.

L'Epte forme la frontière historique entre la Normandie et la France, puis avec l'Île-de-France, depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte signé en 911 par Charles III le Simple et Rollon, chef viking. Le Vexin devient donc à l'ouest de l'Epte, Vexin normand, et à l'est, Vexin français.



Figure 5 Carte de Cassini permettant de situer Saint-Clair sur Epte au XVII^e siècle

3.2. LES SITES ARCHEOLOGIQUES SITUES SUR LES COMMUNES DE GUERNY ET DE SAINT CLAIR SUR EPTÉ.

La carte archéologique du Val-d'Oise et les informations dont nous disposons pour l'Eure souligne la précocité de l'implantation humaine sur les bords de l'Epte et sa continuité jusqu'au Moyen Âge.

Comme l'attestent les nombreux vestiges gallo-romains ont été mis à jour sur les territoires des communes de Saint-Clair et de Guerny : *villa*, constructions, et mobilier archéologique significatif.

La voie antique « Paris -Rouen » (nommée chaussée Jules César) traverse les communes de Saint-Clair sur-Epte et de Guerny ainsi que l'Epte.

Elle est parallèle à l'actuelle route N14. Son tracé a été étudié, des fouilles archéologiques ont même été faites en plusieurs lieux comme Courcelles-sur-Viosne et Commeny. Si le tracé est bien visible dans le paysage et en photographie aérienne, certains passages sont plus problématiques, comme le franchissement de l'Epte. Les fouilles terrestres effectuées par le CRAVF¹ en collaboration avec le CASAVO en 2012 à Saint-Clair-sur-Epte ont montré que la voie présente sous le tracé supposé antique était en réalité une voie médiévale, la voie antique se trouvant probablement sous le tracé médiévale (non accessible à cause de l'humidité du terrain) ou décalée de quelques mètres. Dans l'Eure et dans la continuité du tracé de la Chaussée Jules César, Gaël Léon a bien fouillé la voie romaine à Guerny comme l'atteste la composition de la voie et le mobilier trouvé (LÉON, 2000).

Il est donc clair que depuis l'antiquité et jusqu'au moyen âge une voie fortement utilisée, franchissait l'Epte.

3.2.1. Le château médiéval

Situé sur la rive gauche de l'Epte, il a été implanté dans une prairie humide drainée par de multiples canaux dès le Moyen Âge. Dans la partie Sud du pré, à une centaine de mètres de la rivière subsistent les ruines d'un château édifié au XII^{ème} siècle. Ces ruines se limitent à deux éléments distants l'un de l'autre d'une cinquantaine de mètres : à l'ouest, une porte constituée de deux murs parallèles surmontés chacun d'une tourelle pleine hexagonale, et à l'Est et un peu plus au Nord, une tour édifiée sur plan circulaire de quatre mètres de diamètre.

Ces bâtiments présentent un appareil de moellons calcaires grossièrement taillés parmi lesquels on observe de fines plaques régularisant les assises.

L'ensemble monumental qui constitue la porte semble avoir été édifié sur l'axe de la voie passant par Saint-Clair-sur-Epte ou à proximité. Ce positionnement étonnant pour un château (en fond de vallée à proximité d'un cours d'eau et non sur une hauteur comme le château voisin de Château-sur-Epte) peut s'expliquer par un droit de passage ou de péage pour traverser la rivière dont les bénéfices reviendraient au seigneur de Saint-Clair-sur-Epte, d'où le choix d'un passage obligé qui permettrait au voyageurs de s'acquitter de leur dû. Cette implantation du château s'expliquerait aussi par une implantation plus ancienne à l'époque carolingienne avec peut être une première enceinte selon B. Lepeuple et S. Robert « *Quand à la voie, elle passe à l'intérieur des structures du château et se trouve vraisemblablement interrompue par la petite enceinte circulaire. Le retranchement a pour objectif*

¹ Centre de Recherche Archéologique du Vexin Français

évident de capter la voie et de contrôler le pont que l'on situe à la pointe de la grande île » Robert Sandrine. (LEPEUPLE, 2005 et ROBERT, 2006).

3.2.2. Le tracé de la voie Paris-Rouen

En rive gauche de l'Epte, dans le Pré de la ferme, des clichés aériens ont mis en évidence le prolongement d'une chaussée ancienne (C. Toupet, Rapport 1989). B. Lepeuple note dans une étude publiée dans le *Bulletin archéologique du Vexin Français et du Val d'Oise* « *Qu'un tracé rectiligne apparaît entre le cours de l'Epte et l'un des canaux qui drainent le pré. Au niveau du drain, une concentration de pierres forme une couche légèrement bombée qui s'observe en coupe. Des relevés montrent que l'axe de cette anomalie correspond à l'orientation des portions connues de la chaussée aux abords de Saint-Clair-sur-Epte* » (LEPEUPLE, 2005).

Si le tracé d'une voie dans l'alignement de la Chaussée Jules César semble évident, sa datation est plus complexe. Les fouilles effectuées en 2012 ont permis la datation d'éléments en bois qui se sont révélés médiévaux. Les conditions de fouilles n'ont pas permis de vérifier si la chaussée antique se trouvait sous la chaussée médiévale.

Par ailleurs, plusieurs hypothèses placent la voie antique et le franchissement de l'Epte plus au Nord de Saint Clair Sur Epte afin d'éviter le coteau raide constitué par la « côte du Trésorier ». (FAJON et LEON, 2003)

3.3. RAPPEL DES RECHERCHES DE M. G. LEON

Au cours de la déviation de la R.N 14, une opération de fouilles préventives a mis au jour les vestiges d'une occupation avec habitations et un quai, ainsi que la présence de plusieurs caissons correspondant à une plate-forme du Haut moyen Age installée sur une basse terrasse de la vallée de l'Epte et en contact d'un paléo-chenal de l'Epte sur la commune de Guerny. Bois Madame. Fouilles de Gaël Léon (LÉON, 2000 et LÉON, ADRIAN, 2004).

3.4. RAPPEL DES FOUILLES SUBAQUATIQUES MENEES PAR LE CASAVO

3.4.1. Campagne 2011

Le sondage T5 fouillé durant la campagne de prospection 2011 a permis de mettre en évidence que le fond de la rivière était composé d'une couche de sable avec la présence de plusieurs blocs de pierre de taille importante (peut être issus du château médiéval). Dans ce même sondage T5, de nombreux vestiges organiques ont été découverts : un ensemble de piquets de bois orientés perpendiculairement aux deux rives de l'Epte d'une part, et un pieu en frêne de bonne section planté assez profondément dans le lit de la rivière d'autre part.

Il faut souligner que ces piquets et ce pieu sont orientés dans le même axe que la chaussée Jules César et sont entourés de pierres calcaires dont on ignore avec certitude la signification.

Deux hypothèses sont à envisager sur l'existence de cet empierrement et de ces pieux dans le prolongement de la chaussée Jules César. L'ensemble correspond soit à une recharge (recharge de circulation, gué ?) prolongeant le tracé de la chaussée Jules César, encore utilisée à l'époque médiévale

(fouilles du CRAVF 2012), soit aux restes d'une digue liée à une pêcherie écroulée, pêcherie dont il est par ailleurs fait mention dans les sources.

Un prélèvement du pieu a été effectué en vue de procéder à une datation C14 dans le cadre du programme Artémis, ce qui a permis d'établir une fourchette de datation comprise entre 1014 et 1218. (cf. : Annexe 2 : Résultat datation C14 pieux prélevé sur la chaussée Jules César).

3.4.2. Campagne 2012

L'équipe du CASAVO a mené deux opérations de prospections

La première zone de prospection, située en zone T6, était destinée à déterminer les dimensions des substructions trouvées en T5. Nous avons ouvert une tranchée perpendiculairement à l'alignement de l'ensemble des piquets et du pieu trouvé en T5.

Plusieurs tessons de céramique datables de l'époque gallo-romaine jusqu'à l'époque médiévale ont été trouvés dans une zone fortement perturbée

La deuxième zone de prospection, située en T7 dans le prolongement et parallèlement au cours gauche de la rivière de l'Epte (dans le possible bief médiéval), a consisté à ouvrir une série de cinq petits sondages situés tous les 5 mètres.

Nous avons pu ici, au contraire du sondage mené en T6, bénéficier d'une zone peu perturbée.

Les sondages T.7.1, T.7.2 ont permis de noter la présence d'un cailloutis calcaire compact de 12 cm d'épaisseur reposant sur un limon sédimentaire assez fluide (plusieurs tessons de céramiques gallo-romaines ont ainsi été dégagés). Les conditions climatiques extrêmement défavorables, notamment en octobre 2012, ont contraint l'équipe à fermer le chantier rapidement et de ce fait, il n'a pas été possible de procéder aux relevés topographiques et stratigraphiques.

Les travaux menés en 2012 ne nous ont pas permis de confirmer si nous sommes à cet endroit en présence d'un aménagement de gué, qu'il soit gallo-romain ou médiéval. Notons également qu'aucun autre pieu n'a été découvert dans les nouvelles zones prospectées.

3.4.3. Campagne 2013

Nous avons reçu l'autorisation de prospections dans la rivière de l'Epte par le SRA Haute Normandie qui nous a demandé de porter notre action uniquement sur la rive normande de l'Epte (Commune de Guerny) et de rechercher le prolongement du rechapage trouvé dans les zones de prospections précédentes.

Notre campagne 2013 s'est portée sur 3 sondages (T.8.1, T.8.2 et T.8.10) situées parallèlement au cours de l'Epte le long de la rive dite « normande ».

Il est à noter que comme en 2012, les conditions climatiques se sont très vite aggravées et nous ont contraints à fermer le chantier fin Octobre.

Malgré la période très courte de prospection et du nombre limité de sondages, cette campagne a apporté de nouvelles données sur cette zone et conforte la difficulté de situer les passages de l'Epte de l'époque romaine et au Moyen Âge.

- Sondages T-8-1 et T-8-2

Sous le limon sableux et argileux (épaisseur 40 cm), nous avons dégagé un agrégat (US² T8-1-1001 et US T8-2-1002) très compact composé de nodules de silex, d'un cailloutis de pierres calcaires concassées liées par de l'argile (ép.15 cm) et d'un mobilier archéologique composé de tessons de céramique daté exclusivement entre le II^e et le III^e siècle apr. J-C et très bien conservé.

C'est au cours de ce sondage que nous avons trouvé dans l'US T8-1-1001 plusieurs tessons d'une amphorette inconnue à ce jour. Mme JOBELOT, du C.R.A.V.F., en a proposé la définition suivante « amphorette, surface et pâte blanchâtre. Pâte assez fine avec quelques grains. Décor : traits obliques sur l'extérieur du bord, 2 rangs de poinçons sur les tessons du col (non jointifs), diamètre : 16 cm, fabrication locale non identifiée. » Cette US s'est révélée particulièrement riche en céramique puisque des fragments de cruche ont également été trouvés.

Deux autres US ont été déterminées sous l'agrégat calcaire : T8-1-1002 et T8-2-1002. L'US T8-1-1002 est constituée d'un agrégat argileux compact de couleur gris foncé avec la présence de mobilier archéologique en partie datable entre les II^e et le III^e siècle comme ces deux tessons de sigillée (DRAG. 37) et un tesson appartenant à une amphore (DRESSEL.20).

Nous n'avons pas pu en raison de la fermeture du chantier poursuivre l'étude de l'US T8-1-1003 et US T8-2-1003), néanmoins il s'agit aussi d'un agrégat argileux assez meuble contenant un peu de mobilier archéologique dont quelques morceaux de plusieurs *tegulae*, os et tessons de céramique (époque gallo-romaine).

- Sondage en T-8-10

Une seule US (T8-10-100) a été fouillée, composée d'une couche de limons (sables, vases et racines) très épaisse (1 m) due à une accumulation provoquée par la présence d'au moins 4 poteaux électriques en béton (XX^e siècle).

Ces poteaux ont été placés dans le cours d'eau naturel de l'Epte perpendiculairement à la rive afin de tenter de canaliser le flux principal de la rivière vers le bras de la rivière que l'on a coutume de qualifier de « bief médiéval ». Le but premier de l'immersion des poteaux était d'assécher le cours naturel de l'Epte.

Le mobilier trouvé est constitué de divers détritiques : sonnette de vélo, fers à cheval, poupée en caoutchouc.

² Unité Stratigraphique

3.4.4. Conclusions

Les différents sondages menés en T6, T7 et T8 ont mis en évidence plusieurs aménagements anthropiques allant de l'antiquité à l'époque contemporaine.

Les quelques pieux et piquets en bois trouvés ainsi que les cônes en calcaire (utilisés pour fermer des nasses en bois destinées à la capture de poissons) rendent probable la présence d'une pêcherie ayant vraisemblablement fonctionné aux XIIe/XIIIe siècles, pêcherie dont on trouve par ailleurs mention dans les sources écrites.

Les substrats et rechapages trouvés n'ont pas permis avec certitude d'identifier s'il y avait eu un ou des passages à gué contemporain(s) de la construction de la voie antique et de son utilisation jusqu'à l'époque médiévale.

Toutefois, les conclusions des fouilles terrestres effectuées par le C.R.A.V.F. ont montré que le tracé du cours de l'Epte avait changé à de nombreuses reprises au cours des siècles. De ce fait, il est envisageable que le substrat trouvé en T8 corresponde à un aménagement terrestre d'une voie romaine aujourd'hui sous l'eau du fait du déplacement du cours de la rivière et non à un passage à gué. En effet, le niveau élevé et actuel du cours de l'Epte serait dû à de nombreux aménagements effectués au Moyen Âge : drainages, biefs, moulins, écluses, aménagements de berges (à déterminer) et pêcheries.

Les fouilles subaquatiques se sont donc logiquement concentrées sur la compréhension des aménagements dans et autour de l'Epte à l'époque médiévale.

4. CAMPAGNE DE PROSPECTION 2014

4.1. OBJECTIFS

Les fouilles terrestres de 2012 menées par le CRAVF, sur le tracé de la Chaussée dite « Jules César », dans le prolongement du château de Saint-Clair-sur-Epte ont mis au jour des structures et des aménagements d'une voie médiévale (cf. : Annexe 2 : Résultat datation C14 pieux prélevé sur la chaussée Jules César). Ces fouilles ont remis en cause l'idée que le tracé d'une voie visible en photo aérienne à Saint-Clair sur Epte était gallo-romain. Le franchissement de l'Epte par la voie romaine était situé soit à un autre endroit dans le « pré de la ferme », soit plus au nord de Saint-Clair-sur-Epte, soit sous la voie médiévale mis à jour lors des fouilles terrestres.

Ce constat modifie la perception des éléments trouvés en fouille subaquatique les années précédentes et soulignent la difficulté accrue de trouver trace de la chaussée en milieu aquatique (profondeur, conditions de fouilles).

De plus, la traduction par A. Kucab (CRAVF) de textes juridiques du XIIIe montrant un différend sur la gestion de l'Epte entre le prieur et le seigneur de Saint Clair (cf. résumé en annexe 1 en page 35) a mis en évidence la présence de nombreux aménagements médiévaux dans et le long de l'Epte.

Compte tenu de ces nouveaux éléments, nous avons donc orientés nos recherches vers de nouvelles perspectives : identifier et comprendre les aménagements médiévaux liés à l'Epte d'une part, établir des comparaisons avec d'autres sites archéologiques aux problématiques semblables.

Ces recherches nécessitaient notamment la mise en place de prospections terrestres et subaquatiques afin d'identifier des aménagements anthropiques et des sites archéologiques, recherches appuyées de surcroît par les indications présentes dans les sources textuelles.

Notre objectif principal est ainsi la cartographie puis la rédaction de notices des sites archéologiques trouvés. La problématique suivante a été définie comme cadre de recherches, il s'agira en effet de réfléchir sur « l'utilisation et l'exploitation du cours d'eau de l'Epte sur les communes de Guerny (27) et de Saint clair sur Epte (95) de l'époque gallo-romaine au Moyen Âge ». Plusieurs points doivent particulièrement être examinés pour les campagnes de fouilles à venir :

- La rivière était-elle navigable ?
- Où se situaient les moulins dont parlent les textes du XIIIe ?
- Où se situaient précisément les pêcheries et comment fonctionnaient-elles ?
- Quels étaient les aménagements liés à la présence de pêcheries (viviers, bassins ?)
- Quelles traces avons-nous de l'aménagement des berges et des près alentours (digues, drains) ?
- Y avait-il présence d'un pont situé à l'extrémité de l'île ?
- Qu'elle a été l'évolution de l'hydrographie: modification du cours de l'Epte (hauteur, débit, tracé, disparition d'îles, présence de paléo-chenaux) ?

4.2. METHODOLOGIE

Nous avons commencé par une reconnaissance terrestre du tronçon de l'Epte à explorer, en relevant les différents éléments suggérant de précédents aménagements (Présence de pierres taillées, monticules de calcaire), afin de regarder si ces aménagements en bordure de l'Epte correspondaient à des aménagements encore perceptibles dans le cours d'eau.

Chaque élément a été photographié et indiqué sur une carte.



Figure 6 : Carte de la zone prospectée lors de la reconnaissance terrestre. Les zones rouges Z1 à Z3 correspondent aux zones prospectées en plongée – voir détail ci-dessous)

Légende des points remarquables

- A : Présence de nombreuses pierres moyennes
 - B : Présence de nombreuses pierres moyennes
 - C : Repère rouge
 - D : Deux arbres sortant de l'eau ?
 - E : accumulation de sédiment
 - F : Piquets / tronc de bois ?
 - G : Accumulation de petites pierres. Pourrait correspondre à l'endroit d'une voie d'après observation aérienne.
 - H : Grosse pierre grise
 - I : Blocs calcaires
 - J : monticule calcaire ou empierrement calcaire
 - K : 2 pieux immergés
 - L : Tuiles + cailloux
 - M : Zone de calcaires épars
 - N : Pierre
 - O : Nombreuses pierres
 - P : Pipeline
 - Q : Nombreuses pierres sur la berge
 - R : Nombreux aménagement (pierre taillées
 - S : Nombreuse pierre sur berge. Trouvé morceau de sigillée
 - T : Lit caillouteux dans l'Epte
 - U : Pont partiellement rebouché – témoin d'un court d'eau plus important à une certaine époque ?
- De plus, la base du mur longeant ce cours d'eau semble différente
- V : Pont d'accès à l'île : les supports du pont bétonné semblent repris d'une ancienne structure



Figure 7 : Point A



Figure 8 : Point B



Figure 9 : Point C

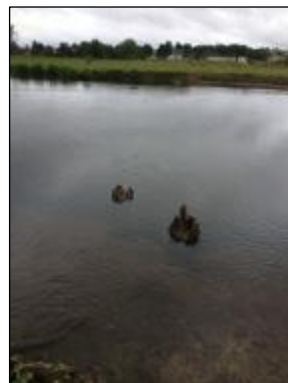


Figure 10 : Point D



Figure 11 : Point D



Figure 12 : Point E



Figure 13 : Point E



Figure 14 : Point F



Figure 15 : Point G



Figure 16 : Point G



Figure 17 : Point H



Figure 18 : Point H



Figure 19 : Point I



Figure 20 : Point I



Figure 21 : Point Berge en face du point I



Figure 22 : Point J



Figure 23 : Point J



Figure 24 : Point K



Figure 25 : Point L



Figure 26 : Point M



Figure 27 : Point M



Figure 28 : Point N



Figure 29 : Point N



Figure 30 : Point P



Figure 31 : Point Q



Figure 32 : Point Q



Figure 33 : Point Q



Figure 34 : Point S



Figure 35 : Point T



Figure 36 : Point U – Pont partiellement muré

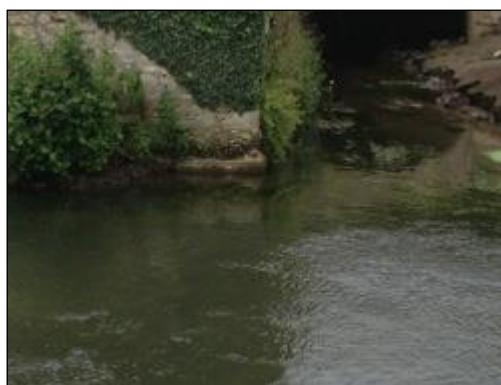


Figure 37 : Point U; Base du mur sur la gauche



Figure 38 : Point M



Figure 39 : Point M

4.3. MOYENS MIS EN ŒUVRE

Les points repérés en prospection pédestre ont ensuite fait l'objet de repérage subaquatique.

Nous avons ainsi réalisé sur l'ensemble de la saison : 92 heures de plongée au cours des 9 séances de prospection.

Les moyens matériels mis en place ont été une lance à eau ainsi que l'utilisation de pelles et râtaux pour faire un nettoyage superficiel du fond de l'Epte nous permettant de faire une inspection visuelle plus facile.

Pour faire nos relevés en zone 1, nous avons utilisé la méthode de la triangulation avec l'installation préalable en rive gauche de trois points distants de 3 mètres.

4.4. PROSPECTION ZONE 1 – PECHERIE SUPPOSEE



Figure 40 : Zone 1 - Zone de pêcheerie supposée

Cette phase de prospection a permis de repérer 2 principaux aménagements composés de plusieurs alignements de pieux au-dessus du lit de la rivière d'une part et d'autre part le long de la berge de la rive gauche de l'Epte.

Zone de prospection 16 X 16 mètres. Profondeur de la rivière : 0.50 m à 1.50 m.

Le plan d'ensemble de ces bois laisse penser que plusieurs types de structures ont été construits :

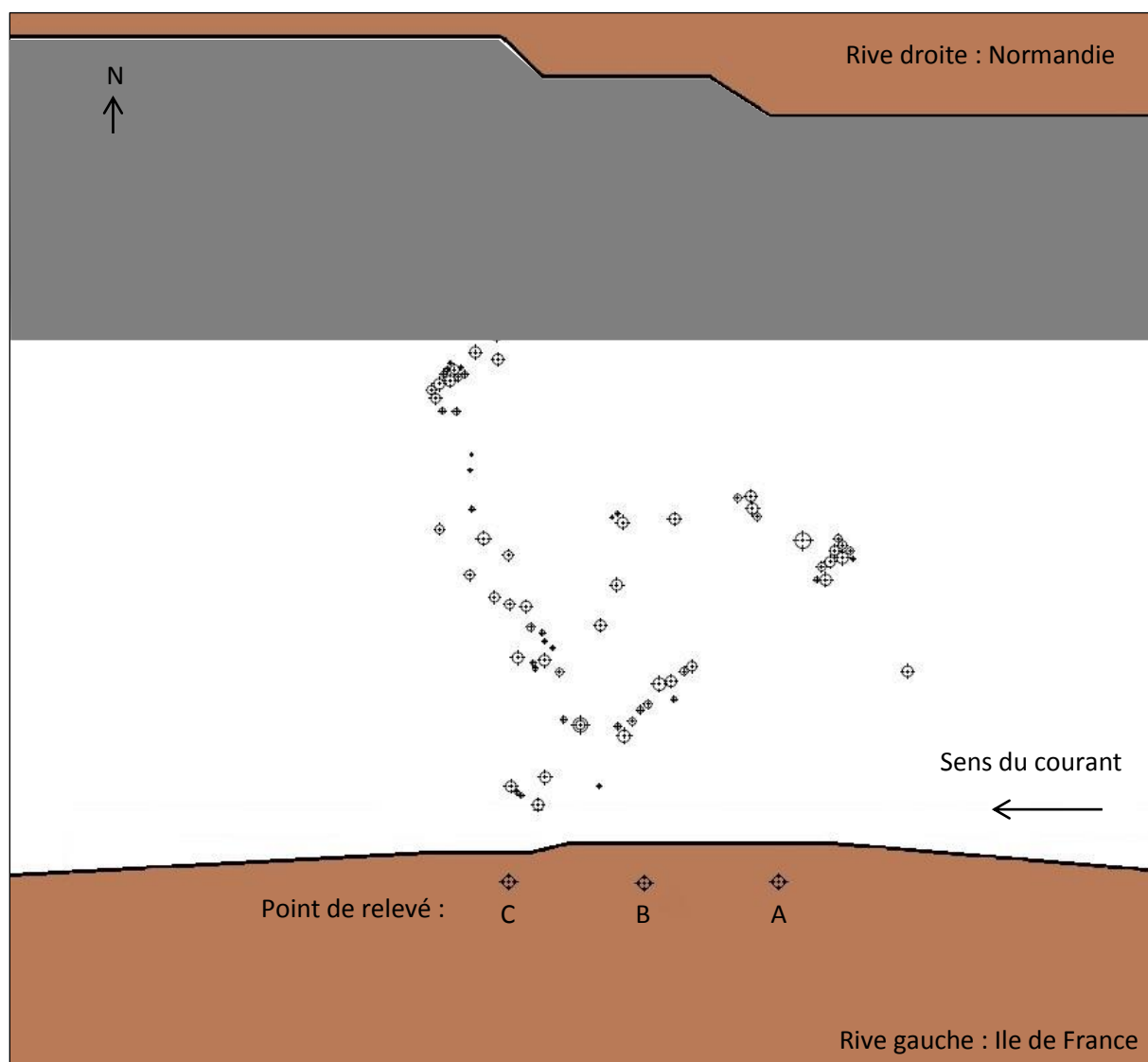


Figure 41 : Plan d'ensemble des pieux trouvés en zone 1

- Pieux au milieu de la rivière

Environ 60 pieux fixés dans un sédiment composés de sables, vases, amas de pierre calcaire et rognons de silex ont été repérés et relevés (cf. synthèse des relevés des pieux en page 41. Annexe 3). A noter une forte présence d'algues duveteuses et renoncules flottantes.



Figure 42 : Alignement de pieux en zone 1

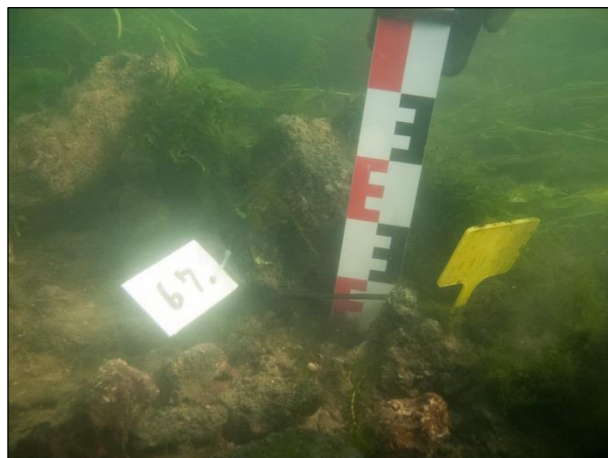


Figure 43 : Détail Pieux n° 49 zone 1



Figure 44: Détail Pieux n° 29 zone 1



Figure 45: Détail Pieux n° 29 zone 1

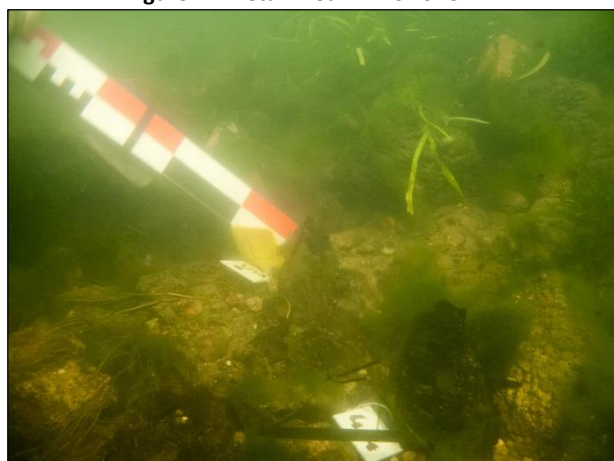


Figure 46: Détail Pieux n° 44 et 50 zone 1



Figure 47: Détail Pieux n° 49 zone 1



Figure 48: Détail Pieux n° 48 zone 1



Figure 49: Détail Pieux n° 38 et 21 zone 1



Figure 50: Détail Pieux n° 38 et 21 zone 1



Figure 51: Détail Pieux n° 19 zone 1

Ces pieux fortement érodés par le courant, non jointifs émergent d'une dizaine de centimètres en moyenne.

Ils ont fait l'objet d'une identification par étiquetage et topographié.

Leur essence n'a pas été déterminée (Il est envisagée une détermination des essences par la suite)

L'importante densité de pieux et leur alignement semblent correspondre à une pêcherie (barrage entonnoir) destinée à guider et à capturer des poissons en avalaison (Durif, 2003). Un filet ou une très grande nasse devait être placé à l'extrémité étroite des 2 pointes (PION, 2005 et 2009)

A noter que les deux lignes de pieux identifiées sont en forme de V en pointe vers l'aval. Ce type de structure est courant et très bien documenté³.

Nous serions en présence d'une pêcherie fixe de type gord.

Rappelons que les gords sont des pêcheries fixes faites de digues barrant tout ou partie d'un cours d'eau et comportant des ouvertures équipées de pièges à poissons, filets, nasses ou coffres. De nombreux types de poissons pouvaient se capturer par ce moyen, mais les plus convoités étaient l'anguille et surtout le saumon⁴.

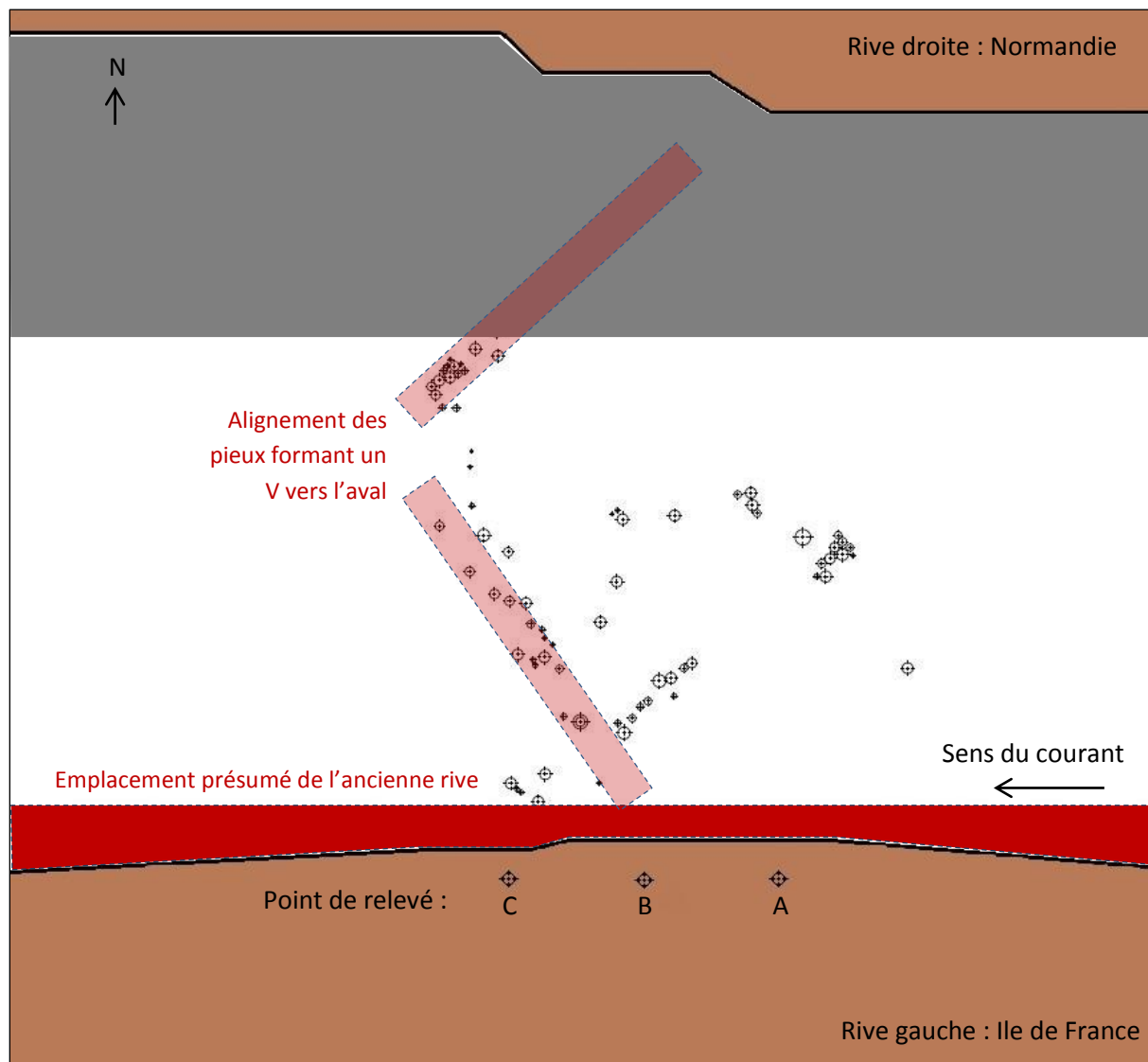


Figure 52 : Interprétation des aménagements formés par les pieux trouvés en zone 1

En l'état actuel des recherches, nous pouvons émettre 2 hypothèses :

³ LECOMTE-SCHMITT, 2009 et « La pêcherie de Chaniers » in CHAPELOT (Jean), RIETH (Eric), 2007

⁴ Nicolas LEROUX « réflexions sur les pêcheries fluvio-maritimes médiévales dans la basse vallée de la Seine » Pêcheries in des châteaux et des sources.

- Soit cette pêcherie est composée de 2 ou plusieurs alignements de pieux simples et en rangs serrés distants en moyenne de 30 cm sur lesquels étaient appuyés des clayonnages servant à fixer des filets de pêches.
- Soit et la suite des fouilles permettrait de trouver et de dégager plusieurs alignements de pieux implantés en double rangée, parallèles et distants de plusieurs dizaines de centimètres, servants à soutenir une ou plusieurs digues.

L'espace entre les deux rangées serait comblé de pierres et de terre. A noter et au vue de l'importance des amas caillouteux situés entre les alignements de pieux et présents sur le fond de la rivière, il est probable que nous pourrions étayer cette hypothèse.

Eléments notables :

- Pieux le long de la berge.

La présence d'autres pieux, plantés verticalement le long de la berge de la rive gauche et moins érodés, a été notée.

L'aménagement de berge correspondant à ces pieux reste à définir : appontement, protection contre le courant, aménagement d'un bâtiment lié à l'exploitation de la pêcherie supposée, etc.

- Autres pieux

D'autres alignements et quelques pieux isolés sont identifiés et ne sont pas interprétables à ce jour.

- Artefacts trouvés:



Figure 53 : Bouchon de nasse trouvé en surface dans la zone 1, de pêcherie supposée

Un bouchon de nasse, similaire à ceux trouvés en aval a été trouvé sur les débris caillouteux.

Des pièces identiques ont été présentées dans une exposition itinérante « La Loire dessus, dessous » à Cosne sur Loire 2010, et sont légendées comme des « cul de bosselle », (appellation locale des bouchons de nasses, généralement en bois et appelés « tapin »).

Des troncs de cônes similaires ont également été trouvés par M. Jorssen, en 1934, dans le lit de la Vesle (Reims) et ont été reconnus comme étant des pesons pour filets de pêche (Jorssen, 1934).

De plus, la prospection en surface a permis de trouver quelques tessons très usés, non identifiables et non datables marquant ainsi une présence anthropique soutenue aux abords des pieux.

4.1. PROSPECTION ZONE 2 – AMENAGEMENT ANTHROPIQUE NON IDENTIFIE (QUAI D'APPONTEMENT ? PONT ?)



Figure 54 : Zone de prospection n° 2

La prospection sur cette zone a permis de repérer deux principaux aménagements composés de plusieurs alignements de pieux de part et d'autre de chaque rive de la rivière.

- Le sédiment
 - Composé de sables et de rognons de silex.
 - Présence d'algues en rive droite et nénuphars en rive gauche.
- Zone de prospection 5x16 mètres. Profondeur de la rivière : 0.80 m à 2.00 m.
Remarque: cette zone de prospection-n'a pas fait l'objet de relevé.
- Rive gauche
 - 1x2 m avec une empreinte marquée sur le bord (petit monticule de terre avec rognons de silex).
 - En prospection-terrestre, trois pieux apparaissent et sortent de l'eau orientés vers le milieu de l'Epte.
 - En exploration subaquatique identification d'un pieu orienté vers le milieu du cours d'eau.
- Rive droite
 - 1 x 2 m sans empreinte apparente sur le bord.
 - Présence de quatre pieux plantés dans la berge parallèles à celle-ci. A noter entre les pieux la présence de pierres taillées disjointes en calcaire.

- Artefacts trouvés
 - Structure métallique sur le fond de l'Epte,
 - Pierres quadrangulaires,
 - Pieux : essence non identifiée de part et d'autre de la berge.

Tous ces éléments permettent de penser que nous sommes en présence d'un aménagement anthropique de part et d'autre de la berge.

Une fouille plus approfondie et une analyse carbone 14 des pieux nous permettraient d'en connaître l'utilisation et la datation.

4.1. PROSPECTION ZONE 3 – AMENAGEMENT SUPPOSE DE BERGE (QUAI D'APPONTEMENT ?)



Figure 55 : Zone de prospection n° 3

La prospection dans cette zone a permis de repérer un aménagement composé de plusieurs alignements de pieux entre lesquels apparaissent un grand nombre de tomettes en terre cuite (en rive droite) cf. Photos ci-dessous.

- Le sédiment
 - composé de sables, argile compactée et rognons de silex.
 - Zone de prospection 5x5 m. Profondeur de la rivière : 0.80 m à 2.00 m.
- Exploration Subaquatique :
 - Présence de quatre pieux, enchâssés horizontalement dans un sédiment argileux et perpendiculairement à la berge, orientés vers le milieu de l'Epte.
 - les pieux sont sous l'eau, positionnés horizontalement à différentes profondeurs. Présence de tomettes en argile cuite
 - Sous ces pieux, nous notons un décrochement d'environ 0.40 m en forme de marche. La composition minérale est en argile très compactée. Dans ce décrochement, présence de l'extrémité d'un pieu fixé verticalement et d'un autre pieu dégagé par la force du courant.
- Artefacts trouvés :
 - Tomettes de forme hexagonale, non datées.



Figure 56 : Détail tomette trouvée en zone 3 - rive droite



Figure 57 : Détail tomette trouvée en zone3 - rive droite

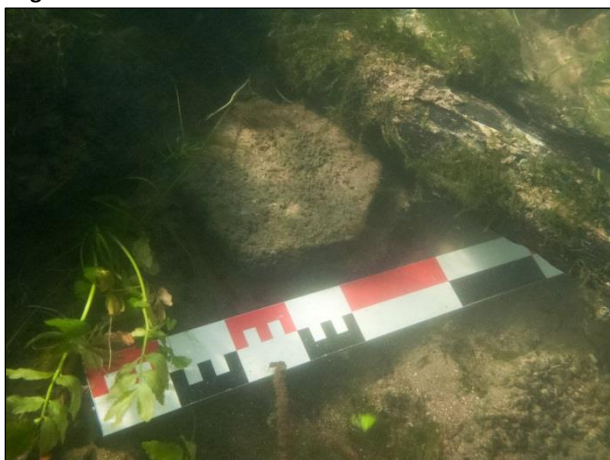


Figure 58 : Détail tomette trouvée en zone 3 - rive droite



Figure 59 : Détail tomette trouvée en zone 3 - rive droite



Figure 60 : Détail pieux horizontal zone 3 - rive droite

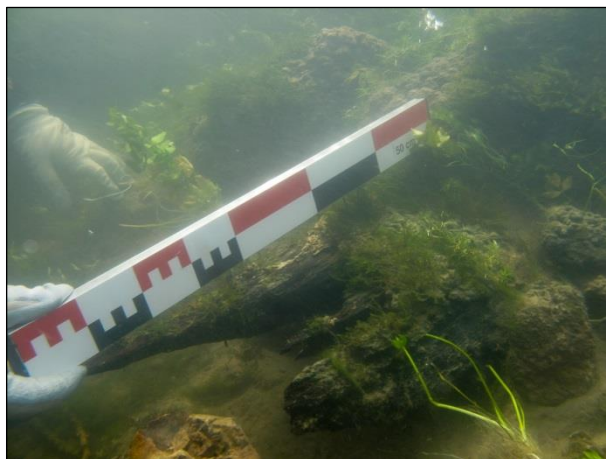


Figure 61 : Détail pieux horizontal zone 3 - rive droite

• Conclusions :

- Nous sommes probablement en présence d'un aménagement de la berge en bois (quai ?, appontement ?).
- Une fouille plus approfondie avec une coupe stratigraphique transversale et parallèle à la berge permettrait de mieux cerner cette structure.
- Une analyse carbone 14 des pieux permettrait de mieux dater l'aménagement trouvé.

5. PROJET 2015 A 2018 : «USAGES LIES A L'EXPLOITATION DU COURS D'EAU DE L'EPTÉ SUR LES COMMUNES DE GUERNY (27) ET DE SAINT CLAIR SUR EPTÉ (95) DE L'EPOQUE GALLO-ROMAINE A L'EPOQUE MEDIEVALE »

Le projet de fouille se compose de trois axes :

5.1. PROJET 1 : FOUILLES SUR LA ZONE DE PECHERIE SUPPOSEE (ZONE 1)

L'objectif est de réaliser des fouilles subaquatiques de la zone 1 prospectée en 2014 en engageant une campagne programmée sur 3 ans.

La problématique générale est de décrire, d'identifier, de détailler et de dater les structures anthropiques (appartenant probablement à une pêcherie médiévale) trouvées en prospection en 2014. Un programme et des axes de recherches ont donc été définis afin de répondre à cette problématique.

Programme et axes de recherches des fouilles :

- Rive droite :
 - Dégagement des limons pour rechercher d'autres pieux en prolongement de l'alignement déjà identifié. Objectif : confirmer la présence d'une pêcherie de type « gord ».
 - Recherche éventuelle d'autres aménagements de berge parallèles à celui mis en évidence sur la rive opposée. Objectif : retrouver l'emplacement de la berge contemporaine à l'utilisation de la pêcherie.
- Rive gauche :
 - Dégagement des limons autour des pieux fixés le long de la berge. (Relevés, prélèvements, dimensions).
 - Remarque : En cas d'éléments probant en archéologie subaquatique, une collaboration avec le CRAVF identique à celle de 2012 pourrait être envisagée pour un sondage terrestre parallèle à l'aménagement de berge identifiée.
- Lit de la rivière
 - Coupe stratigraphique du lit de la rivière au niveau des alignements repérés. Le choix de l'emplacement de la coupe n'est à ce jour pas défini (amont, au milieu ou aval des alignements repérés). Objectif : rechercher des artefacts liés à l'exploitation de cette pêcherie (nasses, poids, bouchons de nasse, céramiques).
 - En extrémité des deux alignements en V, recherche d'un seuil pavé (MIEJAC, SAULCE, YENY, 2009). En effet, certaines fouilles ont permis de trouver des seuils pavés destinés à lutter contre l'érosion liée à la vitesse importante du courant.
 - Sondages autour de plusieurs pieux afin de déterminer leur profondeur et de procéder à des prélèvements en vue d'une étude dendrochronologie et analyse datation par la méthode du carbone 14.
 - Dégagements des autres pieux identifiés mais dont la présence n'est pas expliquée. Objectif : déterminer s'il s'agit d'aménagements ultérieurs ou antérieurs, digues secondaires.
- Moyens techniques mis en œuvre : 2 Suceuses à pression, 1 lance à eau, 2 pompes, plusieurs carroyages immergeables, théodolite.

5.2. PROJET 2 : PROSPECTION DES AMENAGEMENTS NON IDENTIFIES (ZONE 2)

L'objectif est de dégager les limons en rive droite et en rive gauche afin de mettre à jour les pieux et pierres calcaires disjointes, puis de procéder aux relevés stratigraphiques et bathymétriques.

5.3. PROJET 3 : PROSPECTION ET NETTOYAGE DES AMENAGEMENTS DE BERGE SUPPOSES (ZONE 3).

L'objectif est d'identifier l'aménagement découvert sur cette zone :

- En réalisant des prélèvements de plusieurs échantillons de pieux en vue d'une étude dendrochronologie et analyse datation par la méthode du carbone 14.
- Si nécessaire via une coupe stratigraphique transversale en rive droite.

6. CONCLUSION

Les prospections menées en 2014 ont été fructueuses et ont permis de repérer plusieurs zones comportant d'importants aménagements anthropiques, marquées notamment par la présence massive de pieux de bois.

Une partie de ces aménagements conséquents a été identifiée comme une pêcherie médiévale (zone 1). En effet, les textes du XIII^e siècle mentionnent des aménagements de berge par le prieur de Saint-Clair-sur-Epte et notamment la présence d'une pêcherie ; d'autre part, la comparaison de la zone prospectée avec les rares exemples de pêcheries fouillées renforce fortement cette hypothèse. Les autres zones (Zones 2 et 3) possèdent clairement des aménagements anthropiques qu'il convient de définir afin d'avoir une meilleure compréhension du cours d'eau à l'époque médiévale.

La fouille d'un tel site offre des opportunités intéressantes et inédites : très peu de pêcheries ont été fouillées en France et la majorité a été fouillée en fouilles terrestres, or les matériaux organiques se conservent mieux dans l'eau, une fouille subaquatique permettrait donc d'apporter de nouvelles données.

Par ailleurs nous pouvons à Saint-Clair-sur-Epte entreprendre non seulement la fouille de la pêcherie mais aussi de son environnement sur de larges zones, un tel espace de recherches permet donc d'appréhender tous les aménagements anthropiques effectués sur l'Epte (et cela pour toutes les époques) et de comprendre en même temps les modifications du cours d'eau et de l'espace environnant (marécage puis espace drainé, vergers ou encore lieu spécialement aménagé pour exploiter au mieux les possibilités de la rivière).

Enfin Saint-Clair-sur-Epte a l'intérêt d'avoir des sources textuelles conservées, dont le sujet est justement les problèmes liés à l'utilisation et à l'aménagement de l'Epte, permettant ainsi de confronter les découvertes archéologiques aux sources historiques.

Le site de Saint-Clair-sur-Epte présente donc de nombreuses spécificités que l'archéologie subaquatique permettrait de mieux comprendre, offrant par là même un autre exemple de pêcheries et d'aménagements de rivière à soumettre aux comparaisons.

7. BIBLIOGRAPHIE

- **CASAVO, 2009**

CASAVO – *Prospection thématique de la rivière Epte, Campagne 2008*, SRA Ile-de-France, 2009.

- **CASAVO, 2010**

CASAVO – *Prospection thématique de la rivière Epte, Campagne 2009*, SRA Ile-de-France, 2010.

- **CASAVO, 2011**

CASAVO – *Prospection et sondage thématiques de la rivière Epte, Campagne 2010*, SRA Ile-de-France, 2011.

- **CASAVO, 2012**

CASAVO – *Prospection thématique de la rivière Epte, Campagne 2011*, SRA Ile-de-France, 2012.

- **CASAVO, 2013**

CASAVO – *Prospection et sondage thématiques de la rivière Epte, Campagne 2012*, SRA Ile-de-France, 2013.

- **CASAVO, 2014**

CASAVO – *Prospection et sondage thématiques de la rivière Epte, Campagne 2008*, SRA Normandie, 2014.

- **CHAPELOT (Jean), RIETH (Eric), 2007**

CHAPELOT (Jean), RIETH (Eric), « L'archéologie des fleuves et des rivières, une thématique de recherche originale : l'exemple du fleuve Charente », dans *Médiéval Europe Paris Quatrième congrès international d'archéologie médiévale et moderne*, 3-8 septembre 2007

- **CRAVF, 2015 (à paraître)**

CRAVF –

- **DAVEAU, CHABAL, JORDA, SARGANIO, 2009**

DAVEAU (Isabelle), CHABAL (Lucie), JORDA (Christophe), SARGANIO (Jean-Philippe) — « Utilisation secondaire d'un cours d'eau. Les deux nasses médiévales de Port Ariane. » *Archéopages* [En ligne]. Juillet 2009, n°26.

- **DURIF, 2003**

Durif (Caroline) - Thesis abstract: *The downstream migration of the European eel, Anguilla anguilla: characterization of migrating silver eels, migration phenomenon, and obstacle avoidance*. PhD thesis, University of Toulouse, France 348 p, 2003

- **FAJON et LEON, 2003**

FAJON (Philippe) et LEON (Gaël) – « Approche des voies antiques et des structures du paysage en Haute-Normandie », in *Actualités de la Recherche en Histoire et Archéologie agraires, Actes du colloque international AGER V, septembre 2000*. Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2003, pp. 41 à 52.

- **FAJON 2008**

FAJON (Philippe) - « Vers une archéogéographie des voies antiques : l'exemple de la chaussée Jules César en Normandie », in B. Bodinier (dir.), *Sur la route de Louviers ... Voies de communication et moyens de transport de l'Antiquité à nos jours, actes du 42e congrès des Sociétés Historiques et Archéologiques de Normandie*, Louviers, 2008, p. 31 – 43

- **JOBIC, 2001**

JOBIC (Françoise) – Courcelles-sur-Viosne, « La chaussée Jules César », *DFS de fouilles préventives de janvier à mars 2000*, Saint-Denis, SRA Ile-de-France, 2001.

- **JOBIC, 2001**

JOBIC (Françoise) et ROBERT (Sandrine) - « La chaussée Jules-César entre Pontoise et Magny-en-Vexin ». *Bulletin archéologique du Vexin français*, n° 33, (2000) 2001, CRAVF, Guiry-en-Vexin, pp. 27-30.

- **JORSSSEN, 1934**

Jorssen (Maurice) - Poids en pierre de la région de Reims trouvés dans le lit de la Vesle. *Bulletin de la Société Préhistorique Française* ; 1934. Le Mans : Imprimerie Ch. Monnoyer, 1934.

- **Le Bouëdec, Poussou, et Sauzeau. 2012.**

Le Bouëdec (Gérard) Poussou (Jean-Pierre), et Sauzeau (Thierry) *Revue d'histoire maritime : Pêches et pêcheries en Europe occidentale du moyen âge à nos jours*. Paris, Presses de l'université Paris Sorbonne, 2012.

- **Lecomte-Schmitt, 2009**

Lecomte-Schmitt (Blandine) — « Pêche en milieu fluvial. Deux sites sur la Seine et la Marne utilisés du Néolithique au Moyen Âge » in *Archéopages*. Juillet 2009, n°26.

- **LÉON, 2000**

Léon Gaël – *La déviation de la RN 14 Saint-Clair-sur-Epte (95), Guerny (27), DFS de diagnostic avril-juillet 1999*, Paris, SRA Ile-de-France et SRA Normandie, 2000.

- **LÉON et ADRIAN, 2004**

LÉON (Gaël) et ADRIAN (Yves-Marie), – « Résultats archéologiques de la déviation de Saint-Clair-sur-Epte (Eure) : les occupations antiques et médiévales et leur environnement » in *Haute-Normandie Archéologique*, 9, 2004, pp. 159-167.

- **LEPEUPLE, 2005**

LEPEUPLE (Bruno) – « Le château de Saint-Clair-sur-Epte dans le contexte frontalier franco-normand, Xe-XIIe siècles », in *Bulletin Archéologique du Vexin français* n° 37, CRAVF, Guiry-en-Vexin, 2005, pp. 57-68

- **LEPEUPLE, 2006**

LEPEUPLE (Bruno) – « Un bourg castral du Vexin normand : Château-sur-Epte ». In, ETTEL P., FLAMBARD HÉRICHER, A.-M. et McNEILL, T. E. (dir.), *Château Gaillard: étude de castellologie médiévale, Château et peuplement*. Caen, CRAHM (Château Gaillard, 22), 2006 p. 237-241.

- **LEPEUPLE, 2007**

LEPEUPLE, (Bruno) 2007 – Le château de Saint-Clair-sur-Epte à l'époque du duché de Normandie. *Haute-Normandie Archéologique*, 11/2 (2006) 2007, p. 119-123.

Les voies anciennes en gaule et dans le monde occidental romain, *actes de colloque in Caesarodunum, bulletin de l'institut d'études latines et du centre de recherches A. Piganiol*, n°XVIII, université de Tours, 1983.

- **MARTINEZ, 1999**

MARTINEZ (Roger) – *Saint-Clair-sur-Epte (95), déviation RN 14, DFS de fouilles d'évaluation archéologique de mai à juin 1998*, SRA Ile-de-France, Saint-Ouen-l'Aumône, 1999.

« Les anciens seigneurs de Saint-Clair-sur-Epte, in *Mémoires de la société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin*, tome XLV, Pontoise, 1936, pp. 141-202.

- **MIEJAC, SAULCE, YENY, 2009**

MIEJAC (Emmanuelle), SAULCE (Anne de), YENY (Éric) — Les pêcheries de fleuves et de rivières. Aménagements médiévaux et modernes dans le centre et l'ouest de la France. *Archéopages* [En ligne]. Juillet 2009, n°26.

- **MONTEIL, TRANOY, 2008**

MONTEIL (Martial), TRANOY (Laurence) - *La France gallo-romaine*, La découverte/INRAP, Paris, 2008.

- **OUZOULIAS (Pierre), 1991.**

OUZOULIAS (Pierre) – « Eudes Rigaud et le « vieux chemin » Paris-Rouen », *Matière et figure*, la documentation française, Paris, 1991.

- **PION, 2005**

PION (Patrick) – « L'histoire de Paris vue du fond: une pêcherie mérovingienne associée à un moulin (?) dans un chenal secondaire de la Seine à Paris, quai Branly. » In SERNA V., GALICE A. (Eds) 2005 « La rivière aménagée : Entre héritages et modernité » (Actes du colloque d'Orléans, 15-16 octobre 2004). *Aestuarina, cultures et développement durable.*, 2005, 7 : 31-51.

- **PION, 2009**

PION (Patrick) – « Une pêcherie mérovingienne sous le quai Branly. Les plus anciens témoignages de pêcherie associée à un moulin ? » in *Archéopages*, Juillet 2009, n°26.

- **Plumettaz, Pillonel, Thew, Schwab, et Vauthier. 2011.**

Plumettaz (Nicole), Pillonel (Daniel), Thew (Nigel), Schwab (Hanni), et Vauthier (Bernard). *Aménagements fluviaux de la Thielle au Moyen Age: pêcherie et moulin de Pré de la Mottaz*. Hauterive, Suisse: Office et musée cantonal d'archéologie, 2011.

- **Querrien, Armelle. 2003.**

Querrien (Armelle). « Pêche et consommation du poisson en Berry au Moyen Âge ». *Bibliothèque de l'école des chartes* 161 (2), 2003.

- **RIETH et SERNA, 2010**

RIETH (Eric) et SERNA (Virginie) - « Archéologie de la batellerie et des territoires fluviaux au Moyen Age », in *Trente ans d'archéologie médiévale en France*, publication du CRAHM, 2010, pp. 291-304.

- **ROBERT, 2002**

ROBERT (Sandrine) - « Étude morphologique de la Chaussée Jules-César dans le département du Val-d'Oise ». *Revue archéologique du Centre de la France*, Tome 41, 2002, pp. 173-186.

- **ROBERT, 2006**

ROBERT (Sandrine) - « Les itinéraires routiers anciens traversant le département du Val-d'Oise ». *Bulletin archéologique du Vexin Français et du Val-d'Oise*, n° 38, 2006, CRAVF, Guiry-en-Vexin, p. 23.

- **ROBERT et WABONT, 2006**

ROBERT (Sandrine) et WABONT (Monique) - « Le réseau routier de grand parcours dans le Val-d'Oise », dans M. Provost (dir.) *Carte Archéologique de la Gaule. Val-d'Oise*. Paris, Les Belles Lettres, 2006, pp. 94-99.

- **TOUPET, 1989**

TOUPET (Christophe) – *Saint-Clair-sur-Epte, « Pré de la Ferme », Etude archéologique, campagne de sondages juillet 1989*, SDAVO, Saint-Ouen-l'Aumône, 1989.

- **TOUPET, LEBRET, 1989**

TOUPET (Christophe) et LEBRET (Pierre) – *Saint-Clair-sur-Epte, « Pré de la Ferme », Etude géologique, campagne de sondages juillet 1989*, SDAVO, Saint-Ouen-l'Aumône, 1989.

- **TOUPET, BLONDEAU, 2010**

TOUPET (Christophe), BLONDEAU (Céline)- *DFS, L'éperon barré du Camps de César de Nucourt, Val-d'Oise. Un retranchement celtique de la Tène ancienne repris au Premier Moyen Âge, bilan de cinq ans de recherche 2004-2008*, MADVO, 2010.

- **VAN LAETHEM, 1977**

VAN LAETHEM (G, curé de Saint-Clair-sur-EPTE) – *Saint-Clair-Sur-Epte, son nom, son histoire, le saint, le traité, les richesses artistiques*, Imprimerie Ruffel, Dieppe, 1977.

8. ANNEXE 1 : RESUME DE LA TRADUCTION DU PROCES ENTRE LE PRIEUR ET LE SEIGNEUR DE SAINT-CLAIR

Le texte de mars 1232/1233 rend compte de l'arbitrage rendu par Pierre de Roissy, chanoine de Bayeux, et Guillaume des Essarts, chevalier, dans le conflit opposant Jean seigneur de Saint-Clair et sa mère Aales au prieuré de Saint-Clair. Il a été copié à la demande de Jean de Saint-Clair :

« Moi, Jean, chevalier de Saint-Clair, et ma mère, dame Aales, nous faisons savoir à tous ces présents écrits pour examiner quel était le conflit entre nous d'une part, et les vénérables hommes de l'abbaye et couvent de Saint-Denis pour leur prieuré de Saint-Clair d'autre part. [...] »

Le prieur disait posséder des pêcheries dans les eaux de Saint-Clair [c'est-à-dire l'Epte] du pont des marchands jusqu'aux viviers [tractum] de Saint-Clair. De la même manière, il disait qu'il pouvait avoir un bateau dans lesdites eaux. De la même manière, nous ne pouvions pas empêcher le cours d'eau vers son moulin, ni faire une rupture d'eau qui diminuerait le cours d'eau vers leurs rives, ni retenir l'eau au dessus [en amont] de leur côté qui empêcherait leur accès à la rive.

***De la même manière, le prieur disait qu'il pouvait curer toutes les fois qu'il voulait le bief** [becium dans le texte, plusieurs acceptations du mot sont possible : le lit de la rivière, la rivière elle-même et le bief (usage attesté notamment pour les travaux hydrauliques dans les monastères, nous avons donc choisi de traduire par la dernière acceptation)].*

De la même manière, le prieur disait que nous ne pouvions pas éloigner l'eau des moulins de Saint-Clair, d'après les accords qui existait depuis l'époque ancienne.[...]

*De même, il disait qu'il avait **une pêcherie dans les fossés en dessous du verger.** [...]*

De même, nous disons que le prieur doit refaire la petite île. [...]

Il a été fait une enquête pour toutes les querelles susdites, le jugement est porté à la connaissance selon ces termes :

Le prieur et les moines de Saint-Clair, selon l'usage, pourront avoir et mettre autant de nasses qu'ils veulent « à retour » jusqu'à 3 toises au dessus du planchet d'eau de leur moulin et jusqu'à quatre paniers [nasses ??] en-dessous de leur moulin.

De même, ils pourront avoir un bateau dans l'eau pour purger et curer le cours d'eau et réparer les écluses.

De même, nous ne pourrions pas empêcher [détourner] le cours d'eau vers le moulin de Saint-Clair, ni faire faire un trou ou une rupture dans leurs rives, ni une palissade ou autre chose au dessus de la rive du dit moulin par lequel le cours de l'Epte et la voie sur la rive seraient perturbés.

De même, il est dit que le chevalier de Saint-Clair, quel qu'il soit, doit fournir par tous les moyens de l'huile pour les deux lampes devant l'autel de Saint-Clair, comme Robert, chevalier de Saint-Clair le faisait. Si cela n'est pas fait, le prieur de Saint-Clair, pourra prendre 40 sous parisis pour le service de la lampe sur notre péage [c'est-à-dire que le prieur se défrayera du coût de l'huile en préemptant cette somme sur le péage dont les droits reviennent normalement au seigneur de Saint-Clair.][...]

De même, le prieur et les moines ne pourront mettre aucune pêcherie dans les fossés sous les vergers.[...]

De même, il est dit que le prieur ne devra pas refaire la petite île qui avait été enlevée du temps où Robert, chevalier de Saint-Clair, le voulait et y consentait. [...]

De même il est dit que les écluses du moulin de Saint-Clair ne devront pas être immobiles mais bouger selon les statuts de l'ancienne coutume.

[paragraphe se terminant sur des vœux de paix et marquant apparemment la fin de la querelle]
(Traduction A.Kucab, 2013)

NB : Le texte présenté ci-dessus, a été coupé de nombreuses fois afin de mettre en avant les aspects du procès ayant uniquement trait à la gestion de l'Epte.

9. ANNEXE 2 : RESULTAT DATATION C14 PIEUX PRELEVE SUR LA CHAUSSEE JULES CESAR



**Centre de
Datation par le
Radiocarbone**

<http://carbon14.univ-lyon1.fr>

40 boulevard Niels Bohr
69622 Villeurbanne Cedex

T 04 72 44 82 57
F 04 72 43 13 17
UNR 5138

M. LE STANC Daniel
6 VILLA DES CAILLOUX

95600 EAUBONNE

Résultat d'analyse par le Radiocarbone
MESURE PAR ACCELERATEUR

Identification de l'échantillon :
38483 Nom du site : PRE DE LA FERME
Commune / Pays : ST CLAIR SUR EPTE /
Niveau / Couche : PASSAGE A GUE
Nature de l'échantillon : BOIS

Observations
sur le traitement
effectué au laboratoire : R.A.S

Résultat de l'analyse : Code laboratoire attribué : Lyon-10878(SacA-36292)

Activité ¹⁴C par rapport
au standard international : 89,52 % ± 0,24

Rapport isotopique
¹³C / ¹²C (‰) : valeur non disponible

Age ¹⁴C BP : 890 ± 30 Age calibré : de 1041 à 1218 ap. J.-C.

Sous la co-tutelle
  **Lyon 1**

AVERTISSEMENTS

SUIVANT LES CONVENTIONS INTERNATIONALES

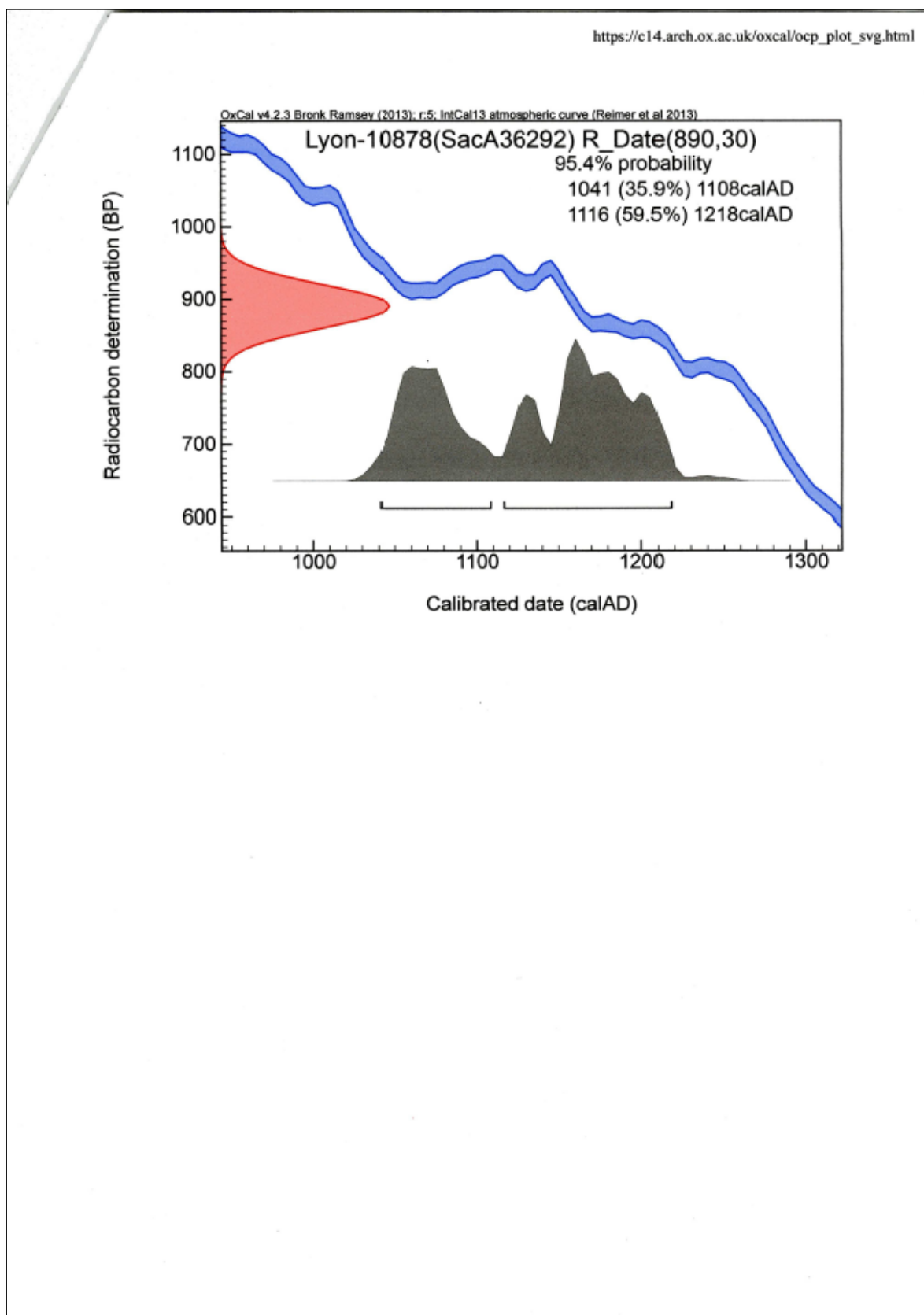
- La date donnée sur le résultat d'analyse est exprimée en années radiocarbone B.P.
(Before Present : avant 1950).
- La marge statistique indiquée est la déviation standard (1 sigma), c'est à dire qu'elle définit un intervalle dans lequel l'âge radiocarbone exact a deux chances sur trois de se trouver. Pour avoir une quasi-certitude (environ 95%), il faut doubler cette marge statistique.
- Le résultat tient compte des éventuels fractionnements isotopiques.

CONVERSION DES DATES RADIOCARBONE B.P. EN ANNÉES RÉELLES

- Le calcul des intervalles des dates Centre de datation de Lyon par Philippe Galet. Ce logiciel qui utilise un algorithme classique de distribution de probabilités, s'appuie sur la dernière courbe de calibration connue (IntCal13 atmospheric curve de Reimer et al. parue dans le vol 55, No 4 de Radiocarbon (Université d'Arizona). La courbe couvre de 0 à 46400 années B.P. par pas de 5 à 20 ans ; une interpolation cubique permet d'obtenir une valeur par année.
- Pour les matériaux marins, un âge apparent de l'eau de mer de 400 ± 0 ans a été choisi (soit un $\Delta R = 0$) et une courbe de calibration "Marine" (Courbe Marine 2013 de Reimer et al.)

RECOMMANDATIONS

- La date doit toujours être publiée avec son numéro de comptage, soit le **CODE LABORATOIRE**, exemple: Ly-1995
- La terminologie B.P. doit être exclusivement réservée à la date non corrigée, tandis que les expressions " av. J.-C." ou " ap. J.-C." ne doivent s'appliquer qu'aux âges en années réelles, c'est à dire après correction.
- S'il s'agit d'une datation concernant l'archéologie française, dès son obtention, ce résultat sera incorporé dans la banque nationale de données radiocarbone (BANADORA) qui peut être consultée par Internet à l'adresse: <http://www.archeometrie.mom.fr/banadora/>
- Si l'expéditeur de l'échantillon ne désire pas que son résultat apparaisse immédiatement dans la banque de données, il peut demander sa suppression provisoire pour un délai de deux années en téléphonant au 04 72 43 13 15.



**FICHE POUR LA MISE A JOUR DE LA BANQUE DE DONNÉES
RADIOCARBONE (à renvoyer au CDRC par retour du courrier)**

N° 38483

Au CDRC, est basée une banque de données ("BANADORA") accessible par Internet (<http://www.archeometrie.mom.fr/banadora>) et contenant la totalité des datations radiocarbone concernant l'archéologie française. Sauf demande spéciale de votre part, nous allons y intégrer le ou les résultats que nous vous envoyons aujourd'hui. Pour que cela soit fait correctement, nous vous demandons de :

- vérifier les renseignements ci dessous qui sont ceux portés par nous sur la fiche d'entrée de l'échantillon,
- réviser, éventuellement, l'attribution culturelle,
- et, surtout, définir la "représentation archéologique de l'échantillon".

Code Labo LYON + code labo S.M.A. et date 14C BP : Lyon-10878(SacA-36292), 890
Nom de l'échantillon : **PASSAGE A GUE** Expéditeur : **LE STANC D.**
Nom du site et référence administrative : **PRE DE LA FERME,**
Commune, N° Département, Région : **ST CLAIR SUR EPTE, 95, Ile-de-France**
Coordonnées géographiques (Greenwich) du site ou de la commune : **49°12'N-1°46'W**
Mode de Gisement (voir les mots clés): **FOUILLE SUBAQUATIQUE**
Mode de Prélèvement (voir les mots clés): **FOUILLE SUBAQUATIQUE**
Nom du collecteur et année de prélèvement : **LE STANC D., 2012**
Référence Bibliographique sur le site (sauf rapports de fouille et autres textes non publiés):

Fiabilité Physico-Chimique de l'échantillon : **FIABLE**

Attribution culturelle (voir les mots clés) :

Culture générale :

Culture :

Sous-Culture :

Représentativité archéologique de l'échantillon (cocher dans la case correspondante) :

Il s'agit de l'appréciation par l'archéologue sur l'environnement de l'échantillon dans le site et, en particulier, de sa position par rapport au matériel d'attribution culturelle.

Il ne s'agit donc pas du jugement que porte l'archéologue sur la valeur de la date par rapport à l'attribution culturelle ou par rapport à d'autres résultats.

☐ Représentativité EXCELLENTE : L'échantillon a été prélevé dans un ensemble clos (four, foyer, tombe, etc...) non perturbé, ou bien, il est lui même la matériel d'attribution culturelle (bois sculpté, fragment d'os gravé, tessons décoré, etc...).

☐ Représentativité BONNE : L'échantillon a été prélevé dans une couche bien identifiée en stratigraphie et sa liaison avec le matériel d'attribution culturelle est indubitable.

☐ Représentativité MOYENNE : L'échantillon a été prélevé :
- dans un ensemble clos ou dans une couche bien identifiée mais sans matériel d'attribution culturelle, celle-ci étant alors obtenue par les données d'une unité stratigraphique voisine.
- dans un ensemble clos ou une couche culturellement bien définie mais qui ont pu être perturbés par des remaniements (racines, terriers, glissements etc...).

☐ Représentativité MAUVAISE : L'échantillon n'est en relation avec aucun matériel d'attribution culturelle ou cette relation peut être remise en cause par des preuves de perturbation dans son unité stratigraphique

T.S.V.P.

MOTS CLES : MODE DE GISEMENT

ABRI SOUS ROCHE	GOUFFRE	SEPULTURE ISOLEE
AVEN	GROTTE	SITE COTIER
AVEN SEPULCRAL	GROTTE SEPULCRALE	SITE DE CULTE
BARQUE	GROUPE DE	SITE DE PLEIN AIR
CARRIERE	MEGALITHES	SITE DE RIVIERE
DOLMEN	MEGALITHE ISOLE	SITE LACUSTRE
EDIFICE CIVIL	MOMIE	SITE METALLURGIQUE
EDIFICE RELIGIEUX	MOTTE CASTRALE	SITE MINIER
EPAVE SOUS MARINE	NECROPOLE	SOUTERRAIN
EPERON BARRE	OBJET D'ART	TOURBIERE
FOSSE	OPPIDUM	TUMULUS
FOUILLE SUBAQUATIQUE	SEPULTURE	
FOUR A CHAUX	SEPULTURE COLLECTIVE	

MOTS CLES : MODE DE PRELEVEMENT

CAROTTAGE	FOUILLE SUBAQUATIQUE	RAMASSAGE SOUS L'EAU
DRAGAGE	PROSPECTION	SONDAGE
EXCAVATION	PROSPEC	SONDAGE EN TARIERE
FORAGE	SUBAQUATIQUE	
FOUILLE	RAMASSAGE	

MOTS CLES : CULTURE GENERALE

AGE BRO	MODERNE	NEO MOY
AGE FER	MOY AGE	PALEOLI
EPIPALE	NEO FIN	
GAL ROM	NEO ANC	

MOTS CLES : CULTURE

AGE_BRONZE	CAROLINGIEN
ANTIQUITE TARDIVE	CASTELNOVIEN
ARTENACIEN	CERNY
AURIGNACIEN	CHALCO-BRONZE ANCIEN
AZILIEN	CHALCOLITHIQUE
BADEGOU LIEN	CHASSEEN
BRONZE ANCIEN	CHATELPERRONIEN
BRONZE ANCIEN-MOYEN	CIVIL DES MATIGNONS
BRONZE FIN-HALLSTATT	CIVIL SAONE RHONE
BRONZE FINAL	EMPIRE
BRONZE MOYEN	EPIAZILIEN
BRONZE MOYEN-FINAL	FERRIERES
CAMPANIFORME	FONTBOUISSE
CARDIAL	
GRAVETTIEN	PEU RICHARDIEN
GROSSGARTACH	PROTOMAGDALENIEN
HALLSTATT	ROSSEN
HALLSTATT-TENE	ROUCADOURIEN
I AGE FER	RUBANE
II AGE FER	SAINT PONIEN
LINGOLSHEIM	SAUVETERRIEN
MAGDALENIEN	SEINE O-SE MARNE
MAGDALENIEN-AZILIEN	SOLUTREEN
MEROVINGIEN	TARDENOISIEN
MICHELBERG	TARDIGRAVETTIEN
MOUSTERIEN	TENE
MOYEN-FINAL	TERRINIEN
NEO FIN-BRONZE ANC	VERAZIEN
NEO MOY-BOURGUIGNON	VILLENEUVE ST GERM

10.ANNEXE 3 : RELEVÉ DES PIEUX TROUVES EN ZONE 1 (PECHERIE SUPPOSEE)

Identification	Distance depuis le point (m)			Circonférence (m)	Diamètre (cm)	Remarque
	A	B	C			
1	7,60	4,90	4,90	0,25	7,96	lg 1m (planche) entre le pt 1&6
2	7,10	4,60	4,90	0,40	12,73	
3	13,60	11,30	10,00	0,38	12,10	
4	10,40	8,30	7,70	0,45	14,33	
5	-	-	-	0,25	7,96	
6	7,10	4,60	4,90	-	-	lg 1m (planche) entre le pt 1&6
9	12,60	10,50	9,60	0,52	16,55	
10	9,10	6,90	6,70	0,18	5,73	
10 bis	9,00	6,70	6,30	-	-	
11	9,95	7,65	7,20	0,32	10,19	
12	8,50	6,20	6,10	0,32	10,19	
13	6,30	4,30	5,40	0,25	7,96	
14	14,30	12,40	11,50	0,15	4,78	
15	16,10	14,20	13,25	0,25	7,96	
16	9,40	7,15	6,85	0,18	5,73	
19	6,10	4,40	5,70	0,31	9,87	
22	9,60	7,10	6,30	-	-	
23	11,30	8,80	8,10	0,42	13,37	
24	10,80	8,50	7,80	0,40	12,73	
25	9,60	7,40	7,05	0,22	7,00	
28	9,50	8,20	8,90	-	-	planche
29	6,35	5,60	7,20	0,47	14,96	
21	6,20	4,70	6,10	0,28	8,91	
31bis	15,80	14,10	13,10	0,28	8,91	
32	12,10	9,80	8,60	0,40	12,73	
33	13,40	11,40	10,40	0,20	6,37	
35	16,40	14,70	13,50	0,42	13,37	
37	6,00	4,00	5,30	0,53	16,87	
38	6,15	4,90	6,30	0,33	10,51	
39	9,20	6,70	6,20	0,21	6,69	
39bis	9,05	6,60	6,05	0,21	6,69	
40	14,60	12,80	11,90	0,12	3,82	
42	5,90	5,10	6,90	0,22	7,00	Longueur : 0,22 m
43	7,15	3,95	3,20	-	-	
44	6,50	5,90	7,70	0,32	10,19	
45	17,00	15,20	14,40	0,22	7,00	
46	11,80	9,80	9,10	0,39	12,42	
48	6,10	5,70	6,70	0,55	17,51	Longueur : 0,60

Identification	Distance depuis le point (m)			Circonférence (m)	Diamètre (cm)	Remarque
	A	B	C			
49	10,20	10,60	12,30	0,32	10,19	
50	6,50	6,10	7,90	0,42	13,37	
52	10,50	10,10	11,10	0,48	15,28	
53	16,70	14,90	14,20	0,27	8,60	planche
57	10,70	11,00	12,40	0,31	9,87	
66	16,90	15,10	14,40	0,40	12,73	
72	16,80	14,80	14,10	0,37	11,78	
74	16,80	15,15	14,40	0,17	5,41	planche
75	16,75	14,95	14,20	0,31	9,87	
76	17,10	15,35	14,55	-	-	
77	16,95	15,10	14,40	0,26	8,28	
28bis	8,70	7,20	7,60	-	-	
103	11,30	10,10	10,80	0,18	-	
100	11,20	10,10	10,60	0,12	-	
105	11,00	9,90	10,60	-	-	planche 10 cm
55	8,60	9,60	12,10	0,22	-	
54	8,65	9,70	12,30	0,49	-	
62	9,25	10,50	13,00	0,51	-	
63	9,40	10,50	13,00	0,68	-	
36	8,95	9,95	12,45	0,36	-	
64	9,10	10,20	12,70	0,56	-	
-	17,00	15,40	14,80	0,48	-	
77 bis	10,90	11,00	12,80	0,33	-	
78	10,50	10,70	12,50	0,48	-	
51	-	-	-	0,45	-	
72	-	-	-	0,26	-	
80	-	-	-	0,30	-	
71	-	-	-	0,41	-	
74	-	-	-	0,36	-	
Pierre 1	6,60	2,70	1,20	-	-	
Pierre 2	11,20	7,40	3,50	-	-	
Pierre 3	28,40	27,60	27,80	-	-	
Pierre 4	31,50	30,10	29,70	-	-	